

**Centre  
de services scolaire  
des Appalaches**

**Québec** 



**Résumé des normes et des modalités  
d'évaluation des apprentissages  
Année scolaire 2021-2022  
2<sup>e</sup> année**

- Une **communication par mois** sera faite par le titulaire auprès des parents d'un élève ayant des difficultés d'apprentissage qui laissent craindre qu'il n'atteindra pas le seuil de réussite ou, ayant des comportements non conformes aux règles de conduite de l'école (*article 29.2 du Régime pédagogique*).

Au cours de l'année scolaire, **deux bulletins** seront produits :

**Premier bulletin :**

- Étape du 31 août 2021 au 14 janvier 2022
- Cette étape compte pour 40 % du résultat final de l'année.
- Le bulletin sera acheminé par courriel dans la semaine du 24 janvier 2022
- Rencontre de parents dans la semaine du 24 janvier 2022.

**Deuxième bulletin :**

- Étape du 15 janvier 2022 au 23 juin 2022
- Cette étape compte pour 60 % du résultat final de l'année.
- Le bulletin sera acheminé par courriel au plus tard le 10 juillet 2022.

\* Toutes les compétences disciplinaires sont notées à tous les bulletins donc en janvier et en juillet.

Compétences	Bulletin 1	Bulletin 2
Exercer son jugement critique		
Organiser son travail	X	X
Savoir communiquer	X	X
Savoir travailler en équipe		

## Évaluation des apprentissages (2<sup>e</sup> année du primaire)

Disciplines		Étape 1	Étape 2
		Résultat inscrit au bulletin 40 %	Résultat inscrit au bulletin 60 %
<b>Français, langue d'enseignement</b>	Lire (50 %)	X	X
	Écrire (30 %)	X	X
	Communiquer oralement (20 %)	X	X
<b>Mathématique</b>	Résoudre une situation-problème (20 %)	X	X
	Utiliser un raisonnement mathématique (80 %)	X	X
<b>Anglais, langue seconde</b>	Comprendre des textes entendus (60 %)	X	
	Communiquer oralement en anglais (40 %)		X
<b>ECR</b>	Réfléchir sur questions éthiques - Pratiquer	X	X
	Manifester la compr. du phénomène	X	X
<b>Musique</b>	Inventer pièces voc. ou inst. - Interpréter	X	X
	Apprécier des oeuvres, ses réalisations	X	X
<b>Arts plastiques</b>	Réaliser créations plastiques et médiatiques	X	X
	Apprécier des oeuvres d'art, des objets culturels	X	X
<b>Édu. physique</b>	Agir dans divers contextes de pratique	X	X

L'évaluation de votre enfant s'appuie sur les *Cadres d'évaluation des apprentissages*. Ces derniers fournissent, pour chaque discipline du *Programme de formation de l'école québécoise*, les balises nécessaires à l'évaluation des apprentissages afin de constituer les résultats qui vous seront transmis au bulletin.

Vous pouvez consulter les cadres d'évaluation du MEES à l'adresse suivante :

<http://www.mels.gouv.qc.ca>

Afin de constater l'acquisition des connaissances et le développement des compétences de votre enfant, l'enseignant portera son jugement à partir de travaux et de situations d'évaluation.